



# GUIDE DU CAMP DE JOUR 2023

---

T : 819-373-8151

Courriel : [campdejour.isq@v3r.net](mailto:campdejour.isq@v3r.net)

---

**Corporation pour le développement de l'Île Saint-Quentin**

10, Place de la Rosalie

C.P. 956

Trois-Rivières (Québec) G9A 5K2

Téléphone : 819 373-8151

Sans frais : 1 866 370-8151

## Table des matières

INTRODUCTION .....	3
NOTRE PERSONNEL .....	3
DURÉE & HORAIRE.....	3
INSCRIPTION .....	4
TARIFS & MODALITÉS DE PAIEMENT.....	4
RETARDS .....	4
ABSENCES .....	5
ARRIVÉE .....	5
SYSTÈME D'IDENTIFICATION .....	5
DÉPART .....	5
THÉMATIQUES HEBDOMADAIRES.....	6
BAIGNADES.....	6
MATÉRIEL PERSONNEL QUOTIDIEN .....	6
CRÈME SOLAIRE ET CHASSE-MOUSTIQUES.....	7
REPAS, COLLATIONS ET ALLERGIES.....	7
LES JOUETS ET OBJETS NON AUTORISÉS .....	8
FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR ADMINISTRER UN MÉDICAMENT.....	8
ÉPIDÉMIE (COVID/ROUGEOLE/GASTRO).....	8
POLITIQUE D'ANNULATION.....	8
REÇU POUR DÉCLARATION FISCALE .....	9
PRISE DE PHOTOS ET VIDÉOS .....	9

# INTRODUCTION

---

Notre mission est de faire vivre aux enfants un été en nature, en leur proposant des activités enrichissantes qui utilisent le potentiel et les richesses de l'île. Les thématiques des semaines ont été choisies afin que les activités soient diversifiées et amusantes, le tout dans un environnement sécuritaire.

Ce guide a été conçu pour vous aider à bien préparer et planifier les journées de votre enfant. Vous y trouverez aussi nos procédures et nos politiques.

Merci de faire confiance à l'équipe du camp de jour de l'île Saint-Quentin!

## NOTRE PERSONNEL

---

La réputation de notre camp de jour s'est bâtie au fil des ans, sur la qualité de notre personnel et aussi sur le dynamisme de chacun de nos animateurs. Grâce à nos formations et notre accompagnement, nous savons qu'ils seront les meilleurs créateurs de souvenirs et de sourires pour vos enfants.

## DURÉE & HORAIRE

---

**Durée : 26 juin au 18 août 2023, du lundi au vendredi**

**Service de garde : 07h45 à 09h00**

**Camp de jour : 09h00 à 16h00**

**Service de garde : 16h00 à 17h15**

L'horaire suivant est à titre indicatif et peut varier.

10h00 à 10h30 Collation

12h15 à 13h15 Heure de dîner

15h00 à 15h30 Collation

**IMPORTANT :** Si une condition particulière nécessite qu'un enfant doive arriver après 9h ou partir avant 16h, bien vouloir aviser 24h à l'avance au [campdejour.isq@v3r.net](mailto:campdejour.isq@v3r.net). Merci!

# INSCRIPTION

---

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31 mai 2023 ou jusqu'à ce que les groupes soient complets. Les places sont limitées. Il est important d'inscrire sur le formulaire les particularités médicales de vos enfants telles que phobie, trouble du comportement, asthme, allergie, maladie, etc.

## TARIFS & MODALITÉS DE PAIEMENT

---

**PRIX : 203.99\$ par semaine** par enfant

Ce tarif inclut le camp de jour (service de garde et activités) à 135\$ (aucune taxe applicable) par semaine ainsi que le plan repas (2 collations + dîner par jour) à 60\$ par semaine (taxables et 100% non remboursable).

Rabais de 10\$ sur le camp de jour pour les enfants supplémentaires habitant à la même adresse.

### PAIEMENTS :

1. Paiement entier (Visa ou Master Card) des repas lors de l'inscription (60\$ taxables par semaine, par enfant, 100% non remboursable).
2. Le premier paiement du camp de jour se fera à votre passage à la billetterie lors de la première journée de vos enfants (lundi). Le montant à payer correspondra à la moitié du solde dû sur le bon de commande. Prévoir une carte de crédit (Visa, Master Card) ou une carte débit pour le paiement. Si vous réservez uniquement une semaine, le paiement complet sera demandé.
3. Le dernier paiement du camp de jour se fera à votre passage à la billetterie vers le milieu du camp de jour de vos enfants (toujours le lundi). Le montant correspondra au solde dû sur le bon de commande. Prévoir une carte de crédit (Visa, Master Card) ou une carte débit pour le paiement.

À défaut de paiement aux dates mentionnées sur votre bon de commande, vous ne pourrez laisser vos enfants au camp.

Frais de retard : 5\$ taxables au 10 minutes

## RETARDS

---

Les frais de retard sont calculés à partir de 17h20 (heure de cellulaire) à raison de 5\$ (taxables) par tranche de 10 minutes. Ces frais vous seront facturés à la moitié du camp de jour ainsi qu'à la dernière semaine de vos enfants.

# ABSENCES

---

Si un enfant doit être absent une journée, s'il vous plaît, nous en aviser 24 h avant par courriel au [campdejour.isq@v3r.net](mailto:campdejour.isq@v3r.net), afin de nous permettre d'assurer chaque jour, la bonne gestion des groupes.

# ARRIVÉE

---

L'arrivée de vos enfants se fera près du Pavillon de la Rosalie.

- Lorsque vous serez sur le site, **nous vous demandons de vous stationner près du débarcadère ou dans le stationnement.**
- Vous devez accompagner votre enfant jusqu'à l'animateur qui note les présences. Il vérifiera toutes les informations nécessaires et répondra à vos interrogations. **Veillez prévoir un temps d'attente suffisant** pour accueillir chaque enfant.



# SYSTÈME D'IDENTIFICATION

---

Nous vous demandons de fournir un mot de passe qui servira au moment de récupérer vos enfants en fin de journée. Les personnes autorisées à venir les chercher doivent également connaître ce mot de passe.

Si le mot de passe n'est pas déjà transmis, vous pouvez l'envoyer par courriel au [campdejour.isq@v3r.net](mailto:campdejour.isq@v3r.net). N'oubliez pas de mentionner le nom de vos enfants.

# DÉPART

---

Le départ s'effectuera entre 16h et 17h15 et se déroulera selon le même principe que l'arrivée.

Note: Chaque personne responsable de venir chercher les enfants doit être préalablement inscrite au registre.

Rendez-vous aux modules de jeux puis mentionnez vos nom, le nom de chaque enfant ainsi que votre mot de passe à l'animateur responsable du terrain (prévoir du temps d'attente).

## THÉMATIQUES HEBDOMADAIRES

---

Un tableau sera installé près du Pavillon de la Rosalie dans le but de vous informer des activités importantes de la semaine. Si votre enfant doit apporter quelque chose de spécial pour ces activités, c'est à cet endroit que ce sera inscrit.

## BAIGNADES

---

L'île Saint-Quentin offre un site de baignade sécuritaire et structuré. Des plages horaires à la piscine seront attribuées à chaque groupe.

Une équipe de sauveteurs est présente en tout temps lorsque les enfants se baignent.

Une évaluation des aptitudes à la nage des jeunes sera également faite les lundis matin afin de déterminer s'il est préférable pour votre enfant d'avoir une veste de flottaison lors de la baignade.

## MATÉRIEL PERSONNEL QUOTIDIEN

---

Nous vous rappelons que nous jouons dehors sur la pelouse et dans le sable, veuillez habiller vos enfants en conséquence. Si votre enfant souhaite porter une robe ou une jupe, veuillez vous assurer qu'il porte un short en dessous. Il est important de vous assurer que vos enfants aient tout le matériel nécessaire et qu'il soit identifié à leur nom.

Tenue vestimentaire appropriée selon la température et matériel personnel quotidien :

- OBLIGATOIRE : Casquette ou chapeau;
- OBLIGATOIRE : Bouteille réutilisable remplie d'eau;
- Vêtements de rechange (short, chandail, bas, sous-vêtements, etc.);
- Pantalon et veste, car les matins sont froids à l'île;
- Maillot de bain, serviette et souliers de plage fermés + un sac de plastique pour les ranger mouillés;
- Veste de flottaison pour les enfants qui en ont besoin;
- Imperméable et bottes de pluie lors des journées pluvieuses;
- Espadrilles FACILES à attacher (**AUCUNE gougoune, sandale ou Croc pour éviter les blessures**);

- Crème solaire et chasse-moustiques préférablement en vaporisateur pour que l'enfant puisse l'utiliser seul (assurez-vous que la bouteille soit suffisamment pleine pour durer le nombre de semaines du camp de jour);
- Sac à dos pour y mettre ses effets personnels.

Note : La Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin n'est pas responsable des objets perdus et endommagés au camp de jour.

## CRÈME SOLAIRE ET CHASSE-MOUSTIQUES

---

Les enfants doivent avoir en tout temps de la crème solaire ainsi que du chasse-moustiques, identifiés à leur nom. Afin d'éviter les allergies, il n'y aura aucun prêt de crème solaire et de chasse-moustiques, ni par le camp de jour ni par les enfants entre eux. Nous vous demandons d'appliquer une première couche de crème solaire à la maison avant l'arrivée à l'île. Chaque enfant a la responsabilité d'appliquer sa protection solaire. Bien vouloir leur apprendre comment la mettre correctement. Les animateurs feront toutefois des rappels sur la méthode à utiliser.

Vous pouvez également remplir et signer le formulaire d'autorisation d'assistance pour l'application de la protection solaire et du chasse-moustiques. Ces formulaires se retrouvent dans le document nommé « **DOCUMENTS À SIGNER** ».

## REPAS, COLLATIONS ET ALLERGIES

---

Pour les enfants ne présentant aucune restriction alimentaire ou allergie, les repas et collations sont inclus. Le tout sera servi à l'extérieur, sauf si la météo ne le permet pas. Tous nos repas sont sans trace de noix ni d'arachides et sont préparés par un service de traiteur qui livre chaque jour la nourriture.

Les enfants présentant des intolérances, des allergies ou des restrictions alimentaires sévères, doivent apporter leur repas tous les jours. La boîte à lunch doit contenir :

- 2 collations saines et soutenantes, sans trace de noix ni d'arachides (Ex. : fruits, légumes, produits laitiers, galettes de gruau, etc.);
- Les repas peuvent être chaud dans un contenant isotherme ou froid avec sachet ou bloc réfrigérant;
- Les ustensiles nécessaires pour les repas et collations.

### Interdit en tout temps :

- Aucune boisson gazeuse ou énergétique, chocolat, croustilles ou bonbons.

Note : Afin de limiter les allergènes, aucun partage d'aliments ou d'ustensiles ne sera accepté.

# LES JOUETS ET OBJETS NON AUTORISÉS

---

Seuls les objets nécessaires au bon déroulement du camp peuvent être apportés de la maison. Les jouets et les appareils électroniques de toutes les valeurs (cellulaire, tablette...) doivent demeurer à la maison. Les allumettes, briquet, objets tranchants, etc. sont proscrits. Si un enfant est surpris avec un objet interdit, celui-ci lui sera confisqué pour la journée. Si le geste se répète, les mesures disciplinaires du code de vie seront appliquées (voir « **DOCUMENTS À SIGNER** »).

# FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR ADMINISTRER UN MÉDICAMENT

---

Nous ne gardons pas de Tylenol, Tempra, Graval ou autres médicaments au camp de jour. Si un enfant doit se médicamenter, il est de votre responsabilité de lui administrer sa dose avant son arrivée.

Si une condition particulière nécessite la prise de médication sous prescription pendant les heures de camp de jour, nous devons avoir une autorisation écrite du parent pour l'administration de celui-ci. Le médicament doit être dans son emballage d'origine (avec l'autocollant de la pharmacie expliquant le dosage et la fréquence), identifié au nom de l'enfant. Les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette du médicament font foi de l'autorisation de ce professionnel.

Le médicament doit être à l'intérieur d'un sac de plastique avec fermeture à glissière de type Ziploc et doit être identifié au nom de l'enfant. Celui-ci doit être remis à l'animateur en chef ou au responsable du terrain, lorsque l'enfant arrive. L'employé de l'île vous fera remplir un formulaire d'autorisation parentale pour l'administration du médicament.

Si votre enfant souffre d'allergies sévères et qu'il possède un auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen<sup>MD</sup>), vous devez lui expliquer qu'il est responsable du transport de son médicament.

# ÉPIDÉMIE (COVID/ROUGEOLE/GASTRO)

---

Lorsque vous constatez que vos enfants ont des symptômes ou ont contracté une maladie contagieuse (coronavirus, rougeole, poux, gastroentérite, etc.), nous vous demandons de les garder à la maison et d'en aviser le personnel du camp de jour immédiatement, afin que les mesures nécessaires soient prises.

# POLITIQUE D'ANNULATION

---

- Le plan repas est 100% non remboursable.
- Le coût des journées de camp déjà passé doit être payé.



- Une pénalité correspondant à la plus petite de ces deux sommes vous sera facturée : 50\$ ou 10% du coût des journées de camp qui sont annulées apparaissant sur votre contrat/bon de commande.

## REÇU POUR DÉCLARATION FISCALE

---

- Ce relevé vous sera transmis au plus tard le 28 février de l'année suivante.
- Une directive du ministère du Revenu nous oblige à demander le numéro d'assurance sociale de la personne au nom de laquelle nous remettons le reçu. Si vous avez inscrit de remettre un relevé 24 au 2<sup>e</sup> parent, nous avons également besoin de son numéro d'assurance social et de son adresse complète. Les frais donnant droit au crédit d'impôt seront alors divisés en deux.

## PRISE DE PHOTOS ET VIDÉOS

---

- Dans le cadre des activités prévues à la programmation du camp de jour (26 juin au 18 août 2023), les employés et les membres du conseil d'administration désirent créer des souvenirs. En apposant votre signature au formulaire d'autorisation des « **DOCUMENTS À SIGNER** », vous nous autorisez, à faire la diffusion de ces photos/vidéos sur le site web, dans les publicités du camp de jour ainsi que sur Instagram et la page Facebook de l'île Saint-Quentin.